FC
2914.6
S93
1986

13300

Surveillance archéologique de faible envergure et autres interventions d'urgence en 1986
Environnement Canada-Parcs, Région du Québec

PARCS CANADA - RÉGION DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE
3, rue Buade
C.P. 6060
Haute-Ville, Québec
G1R 4V7

Surveillance archéologique de faible envergure et autres interventions d'urgence en 1986, Environnement Canada-Parcs, Région du Québec

Pierre Beaudet, Pierre Drouin, Monique Elie,
Gisèle Piédalue, Guy Plourde, Roxane Renaud
Histoire et Archéologie
1987

Ce bulletin de recherche regroupe les comptes rendus de sept interventions archéologiques de faible envergure réalisées de façon planifiée ou d'urgence dans divers sites de la région du Québec au cours de 1986. Le contexte et la nature des travaux effectués de même que les résultats obtenus y font l'objet d'une brève présentation. Tous les relevés de terrain et les illustrations qui en ont été tirés ont été réalisés par François Pellerin ou Louis Lavoie.

Surveillance archéologique au PHN Côteau-du-Lac
par Monique Elie

Le site

Situé à quelques kilomètres en amont de Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent, le PHN de Côteau-du-Lac témoigne d'un poste militaire britannique contrôlant le passage et le transport du ravitaillement le long du fleuve de 1778 au milieu du XIX^{e} siècle. Il rappelle également la présence du plus ancien canal à écluses en Amérique du Nord. Des fouilles archéologiques d'envergure y ont eu lieu au cours des années soixante, au moment où le Service des Lieux historiques nationaux commença le développement du site (Ingram et Folan in Ingram et al. 1977:106; Normand Lafrenière: conv. pers.). Par la suite, des sondages archéologiques ont été effectués dans le cadre d'une évaluation du potentiel des zones non fouillées réalisée en 1982 par Parcs Canada.

Nature de l'intervention

Surveillance archéologique des excavations effectuées entre le 3 et le 8 octobre 1986, dans le cadre de travaux d'entretien exécutés par Les Constructions P.R.V. inc. pour le service de Génie et Architecture de Parcs Canada, région du Québec.

Description des travaux

1. Installation d'un mur avec "encoffrement" en bois au sommet des parois latérales du canal.
   De chaque côté du canal, à la jonction du talus et de la paroi de maçonnerie ou de roc, une bande de gazon et la mince couche de terre noire sous-jacente ont été excavées

manuellement, à la pelle, sur environ un mètre de largeur, pour permettre l'installation du coffrage de bois. Ce qui a été enlevé correspond à l'aménagement paysager récent. Aucun vestige n'a été mis au jour qui n'avait déjà été relevé, et aucun artefact n'a été enregistré.

2. Pose d'un système de drainage à l'intérieur du blockhaus octogonal original et du blockhaus nord, ainsi que près de la base des cheminées centrale et sud des stone barracks (casernes).

. Blockhaus octogonal

Des tranchées de 3'6" (ca 1,10 m) de côté ont été excavées avec une pépine, jusqu'au roc, l'une au centre de la moitié sud et l'autre au milieu de la moitié nord du blockhaus. Dans les deux cas, la stratification se présentait comme suit: une couche de terre sablo-argileuse brune et beige contenant des cailloux et quelques moellons séparait le gazon et la terre noire végétale sous-jacente, du roc. Ce dernier a été atteint à ca 80 cm sous la surface du sol dans la tranchée sud, et se situait à une profondeur de 63 à 70 cm dans la tranchée nord.

. Blockhaus nord

A l'aide d'une pépine, un puits de 6'6" (ca 2 m) de côté a été creusé au centre de l'espace délimité par les vestiges. Cette fois, le roc a été découvert à ca 1,75 m sous la surface du sol. Il était recouvert de blocs de pierre et de glaise jaune surmontés d'une couche de terre noire végétale tapissée de gazon. A partir du coin sud de la tranchée, un corridor d'un mètre de largeur a été excavé, vers le sud, jusqu'au

roc, de façon à permettre la pose d'une patte pour supporter le mur sud du blockhaus le plus récent (1813?; Ingram et Folan in Ingram et al. 1977:164).

- Stone Barracks, cheminée centrale
  Une tranchée d'environ 80 cm de largeur a été ouverte autour de la base de cheminée. Le roc, très lisse, a été exposé à une profondeur de 30 à 37 cm, sous la couche de terre sablo-argileuse beige dans laquelle la base de cheminée avait été construite. Cette couche de sol naturel était scellée par une feuille de plastique recouverte de terre noire végétale et de gazon, un aménagement postérieur aux fouilles archéologiques des années 1960.

- Stone Barracks, cheminée sud
  Une excavation d'un peu plus d'un mètre de largeur a été pratiquée autour de cette base de cheminée. Ici également, une feuille de plastique séparait le gazon et la terre noire végétale sous-jacente, du sol naturel. Ce dernier consistait dans une terre sablo-argileuse grise, beige et orangée mêlée de beaucoup de cailloux et de quelques blocs de pierre. Le roc se trouvait à environ 93 cm sous la surface.

Ni nouveau vestige ni artefact n'ont été mis au jour lors de ces opérations. Par la suite, un trou vertical de 6' à 7' de profondeur a été foré dans le roc, au centre de chacune des tranchées, à l'aide d'un marteau pneumatique. Un tuyau rigide à paroi perforée, entouré de membrane géotextile, y a ensuite été inséré. Puis, après avoir été tapissées de la membrane perméable, les fosses ont été remblayées avec de la pierre concassée. Enfin, un cadre en pin (6"X6") a été posé à plat au sommet de

chacune des tranchées, marquant l'emplacement de ces dernières. Ce système devrait permettre à l'eau drainée de se disperser dans les failles du roc.

3. Adoucissement de la pente de deux talus

. Talus retenu par un mur de maçonnerie sèche au nord-ouest du blockhaus sud
Le renflement produit par l'affaissement du talus a été enlevé au moyen d'une pépine. Il était composé du sol appartenant à l'aménagement paysager récent.

. Talus situé entre le blockhaus sud et le canal
A l'aide d'une pépine, le ventre formé par l'affaissement du talus a été enlevé. De plus, une tranchée allant de ca 5' de largeur au sommet à 2' de largeur au fond a été creusée derrière le muret de soutènement de ce talus, jusqu'à la base de celui-ci, dans le but de remplacer la terre existante par un matériau plus filtrant. Cinq artefacts ont été mis au jour: un fragment de contenant en terre cuite fine colorée jaune, un fragment d'os et trois clous.

4. Enlèvement du seuil de la porte sud du canal
Ce seuil en forme de V avait été dégagé et relevé lors des fouilles archéologiques effectuées dans les années 1960 (voir Ingram et Folan in Ingram et al. 1977:138, 324-327). L'enlèvement du vestige de bois a montré que la moitié est de celui-ci reposait directement sur le roc, alors que sa moitié ouest s'appuyait sur un lit de maçonnerie (de 8 cm d'épaisseur maximale) servant à mettre le fond de niveau. Les extrémités du seuil

étaient emboîtées dans la maçonnerie des parois du canal. La profondeur des encastrements était d'environ 50 cm (mesure prise à partir des parois du canal du côté sud du seuil).

Conclusion

Les travaux d'excavation effectués au PHN de Côteau-du-Lac à l'automne 1986 n'ont pas occasionné la découverte de vestiges architecturaux inconnus auparavant, si ce n'est à l'emplacement du seuil de la porte sud du canal. Outre le relevé de ces restes, la présence de l'archéologue sur les lieux a permis l'enregistrement de la stratification et des modifications apportées au paysage archéologique dans les secteurs touchés. Ce type d'intervention s'impose, car il est très important pour la mise à jour continue des connaissances relatives à nos sites. Merci au chargé de projet, à l'entrepreneur et à ses employés ainsi qu'au personnel du Parc pour leur aimable collaboration.

Références

- Pat Jobidon, technicien senior, chargé de projet, Génie et Architecture, Parcs Canada, région du Québec.
- Paul Robillard, ingénieur, président, Les Constructions P.R.V. inc., C.P. 266, Dorion-Vaudreuil, Québec, J7V 7J5, (514) 455-2615.
- Contrat (Génie et Architecture): Parc historique national de Côteau-du-Lac, Stabilisation et protection des vestiges; n° réf. 116/00/PR.1-46; Date: Juillet 1986.

- Plan (Génie et Architecture): n° réf. 116/00/PR1-46, feuilles 1 à 14, 04/86.
- Photos (Archéologie): 9G86R1T et 9G86R2T.
- Chrestien, Jean-Pierre
  1981 (décembre)
  La recherche archéologique et le PHN de Côteau-du-Lac, manuscrit classé, Parcs Canada, Québec.
- Ingram, George C. et al.
  1977
  The Fort at Coteau-du-Lac: Four Reports, Travail inédit n°186, Parcs Canada, Ottawa.
- LaRoche, Daniel
  1983
  Evaluation du potentiel archéologique des zones non-fouillées du PHN de Coteau-du-Lac, 1982, manuscrit classé, Parcs Canada, Québec.

CÔTEAU - DU - LAC

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS 9G73

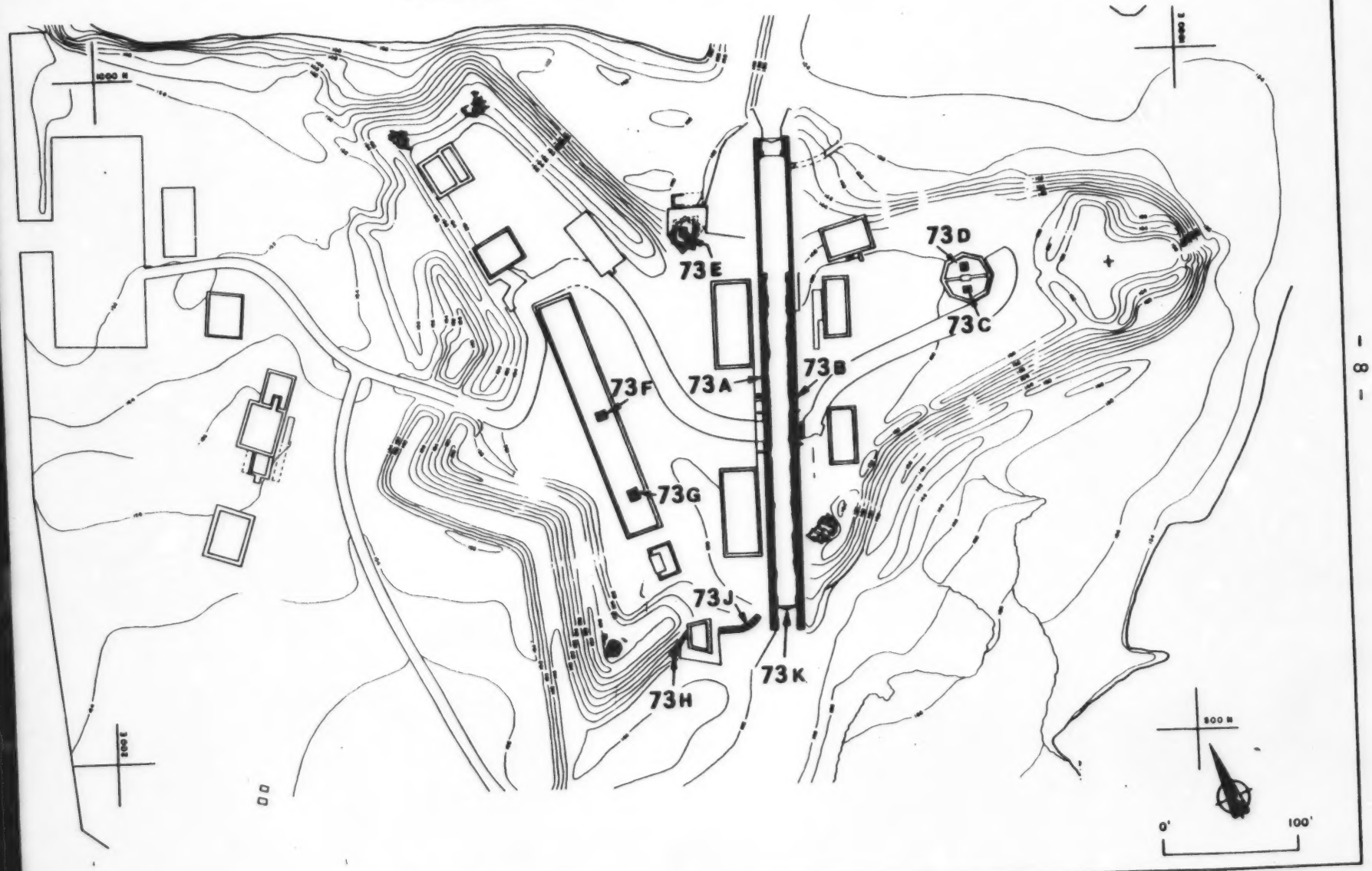

7-9G73-DI, F. Pellerin

Saint-Jean-sur-Richelieu, relevé archéologique

par Guy Plourde et Pierre Beaudet

Localisation du site

Le secteur d'intervention est situé sur une propriété d'Environnement Canada-Parcs sise à proximité du canal de la rivière Richelieu dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (fig. 1). La zone concernée correspond à l'emplacement de propriétés gagnées sur la grève vers le milieu du XIXe siècle.

Nature de l'intervention

Relevé d'urgence, à la demande de la Ville, des vestiges de bois mis au jour dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique; enregistrement des données et interprétation des résultats (automne 1986).

Description des résultats

Lors de la réalisation d'excavations pour la construction de postes de transformation et de puits d'accès, des vestiges de bois substantiels ont été mis au jour dans la moitié ouest de la rue Place du Quai. Les vestiges de bois qui ont pu être observés comprennent plusieurs éléments horizontaux qui sont dans certains cas superposés et orientés de la même façon. L'assemblage le plus révélateur est composé de douze grosses poutres grossièrement équarries. Elles sont posées en pièce sur pièce et forment un angle droit. La jonction des deux cloisons verticales composées chacune de six pièces de bois présente les caractéristiques suivantes: entailles à mi-bois pour permettre l'encastrement perpendiculaire des pièces de bois; traces de scie ou de hache; utilisation de

chevilles de bois pour fixer solidement les billes à leur point de rencontre. Les pièces qui composent la cloison est mesurent entre 17 cm et 31 cm de diamètre tandis que celles de la cloison nord en comptent entre 13 cm et 20 cm.

Les vestiges de bois observés plus au nord (6G80A) comprennent un assemblage similaire dans sa construction et dans son orientation à celui décrit au paragraphe précédent. Les autres pièces, quoique très peu dégagées et isolées les unes des autres, présentent pour la plupart la même orientation que les deux assemblages.

Interprétation

La forme des deux assemblages rappelle celle des coffrages construits pour retenir les remplissages de quais ou de môles. La localisation des vestiges par rapport à l'évolution historique du site permet de croire qu'il s'agit probablement de la limite de propriétés gagnées sur le rivage quelque temps entre 1841 (APC: C-22382) et 1851 (Environnement Canada-Parcs, région du Québec: 12-/02/1C-30). Cependant, nos éléments de preuve sont bien fragmentaires et devront être complétés lors de nouvelles interventions dans ce secteur historique de la Ville.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

PLACE DU QUAI

VUE EN PLAN DES SECTEURS 6G80A,B ET ÉLÉVATION " A-A"

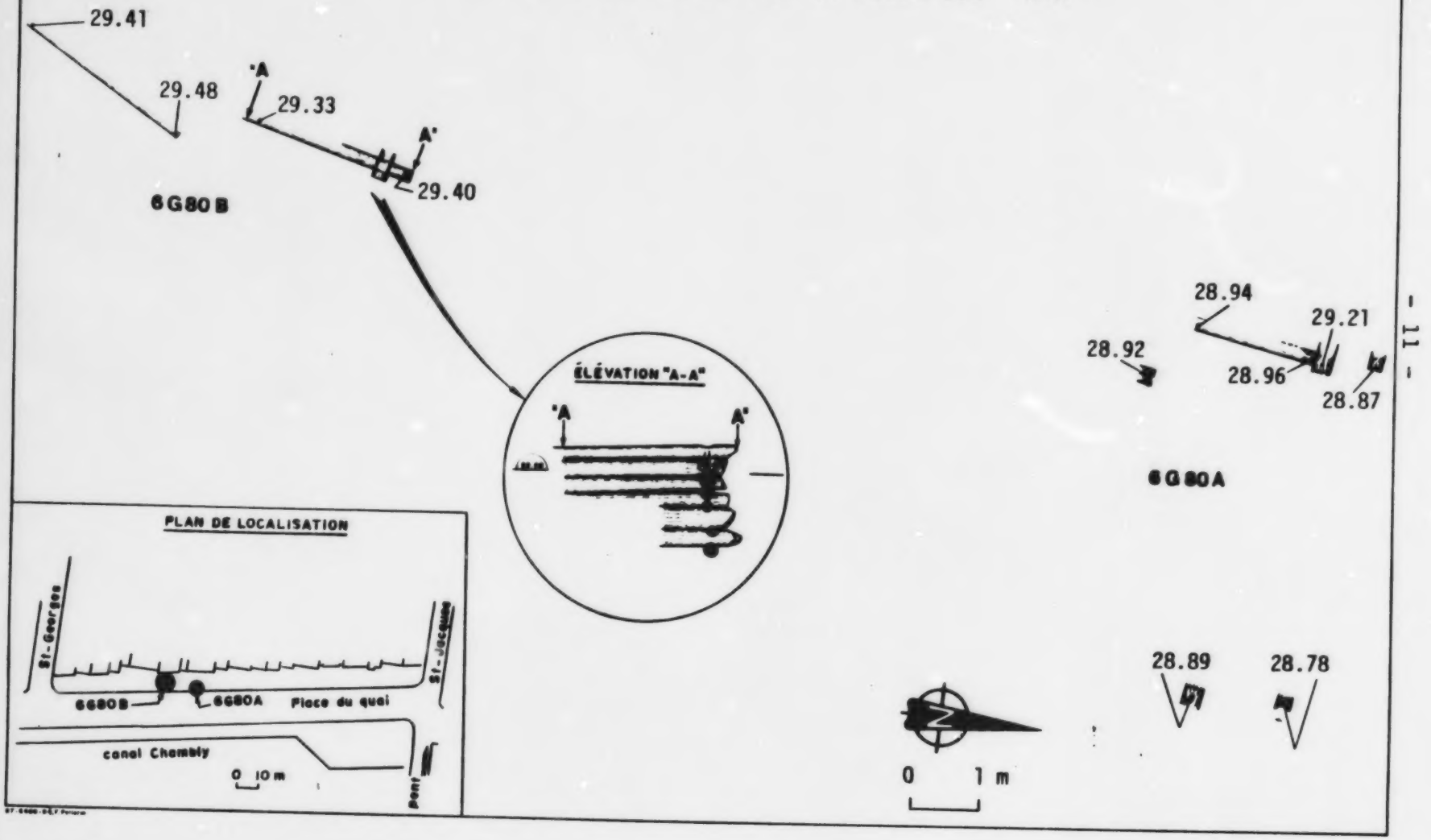

PHN Fort Lennox, surveillance archéologique
par Gisèle Piédalue

Une surveillance archéologique a été effectuée au PHN Fort Lennox en juin 1986, lors de l'installation de panneaux de signalisation sur l'Ile-aux-Noix. L'excavation de trous de poteaux pour lesdits panneaux a eu lieu près des quais est et ouest. En accord avec une recommandation de l'archéologue, les anciens emplacements de panneaux ont été réutilisés afin d'éviter la perturbation de vestiges archéologiques (dont la présence est particulièrement élevée du côté est de l'île). Aucun vestige significatif n'a été relevé lors de ces travaux.

PHN Forges du Saint-Maurice, surveillance archéologique

par Pierre Drouin

Circonstances de l'intervention

La surveillance a été nécessitée par la mise en place d'un sentier d'interprétation dans une partie boisée du site, le long de la rivière Saint-Maurice. Les aménagements prévus risquaient en un endroit de perturber un secteur situé à proximité de vestiges archéologiques, tandis qu'à un autre point du site, le sentier empruntait l'emplacement probable d'un ancien chemin.

Mandat

Le mandat consistait à prendre des mesures visant à protéger des éléments majeurs à caractère historique qui pourraient être rencontrés lors de la surveillance, et à noter les indices d'activités humaines rencontrés dans les zones où les interventions n'étaient que ponctuelles.

Vestiges mis au jour et interprétation

Aucun vestige structural n'a été mis au jour dans les zones où des excavations ont été effectuées. Cependant, la surveillance a permis de confirmer que l'emplacement du sentier-nature empruntait effectivement celui de l'ancien chemin de la Pointe à la Hache. Celui-ci reliait à l'origine le haut-fourneau au lieu de débarquement des matières premières sur le Saint-Maurice. On a pu observer en effet, la présence de laitier et autres scories dans les tranchées effectuées pour améliorer le drainage du chemin. Ce matériau a été vu à plusieurs occasions dans tout le réseau de chemins aux Forges du Saint-Maurice.

Les vestiges d'un bâtiment identifié comme un camp de draveurs (Bédard, 1979:228-238) ont aussi été relevés à l'endroit appelé Pointe-à-la-Hache. Ces vestiges sont constitués de piliers en béton disposés à intervalles réguliers dans les sens nord-sud et est-ouest et forment les limites d'un bâtiment mesurant 7,40 m est-ouest par 9,25 m nord-sud. Des piliers intermédiaires ont aussi été installés dans l'axe central du bâtiment. L'ensemble servait de support à la charpente. Les piliers mesurent environ 30 cm de côté au sommet. Leur hauteur varie quelque peu, puisqu'elle tient compte des variations des courbes du terrain. A l'extrémité nord du bâtiment, dans son axe central, les vestiges d'une cheminée en briques rouges ont été localisés. Il y avait peut-être une autre construction en briques rouges dans la partie sud, mais les vestiges visibles en surface ne permettent pas d'en déterminer la nature. Près du bâtiment, un autre ouvrage en béton mesurant 1,18 m par 1,10 m, et d'une profondeur minimale de 2,25 m a été identifié de façon préliminaire comme étant un puits ou un puisard. Les artefacts apparents en surface dans l'aire du camp de draveurs consistent en objets récents dont la majorité sont des matériaux de construction. Ces objets et les données documentaires suggèrent que le bâtiment était utilisé au 20^{e} siècle.

Source citée

Bédard, Michel
1979
"Utilisation et commémoration du site des Forges du Saint-Maurice (1883-1963)", Travail inédit n°357, Parcs Canada, Ottawa.

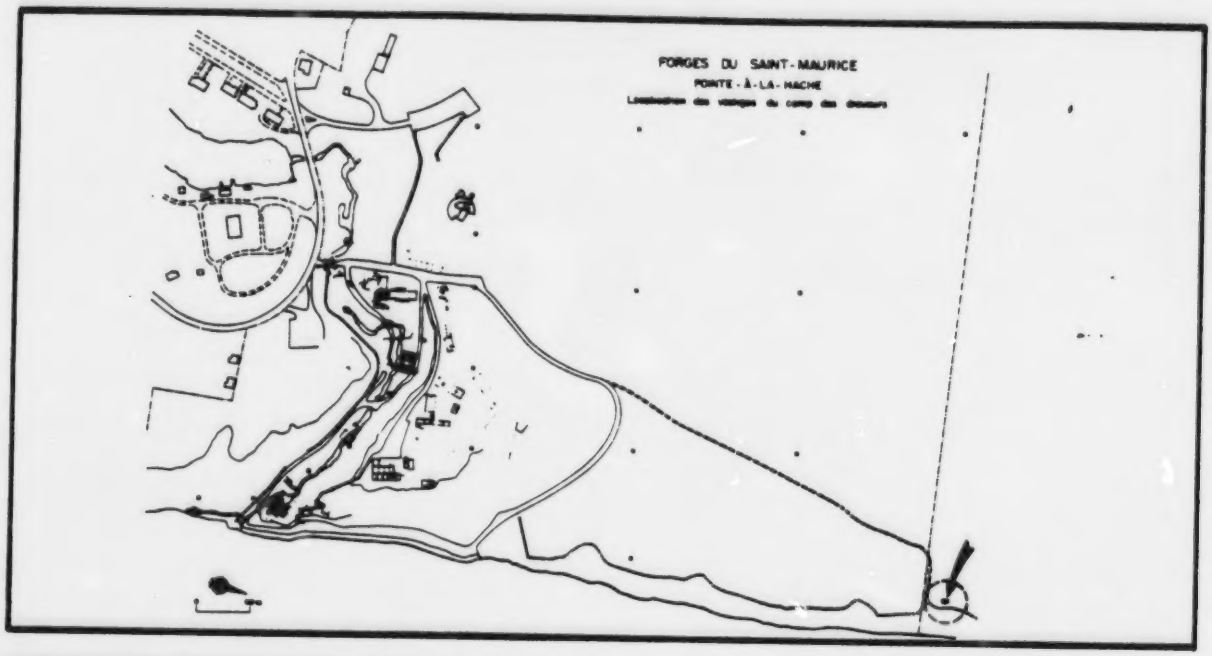

FORGES DU SAINT-MAURICE
Pointe-à-la-Hache
Vestiges du camp des draveurs

PLAN

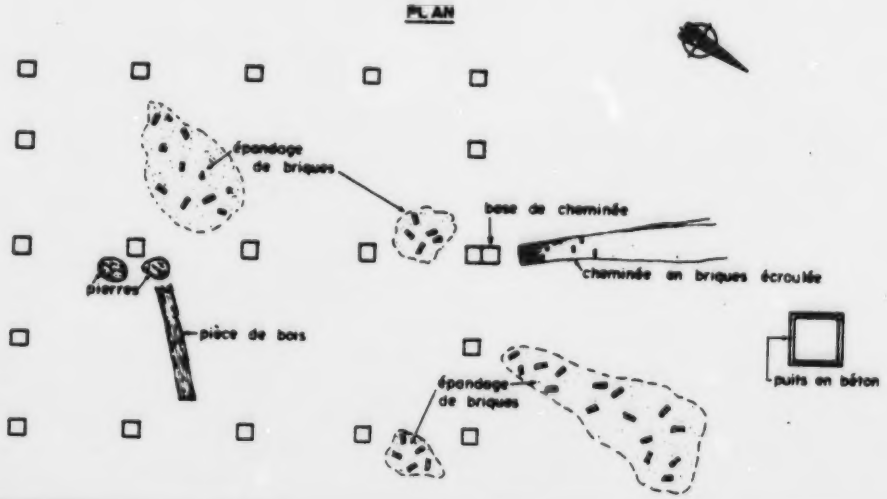

COUPE SCHÉMATIQUE

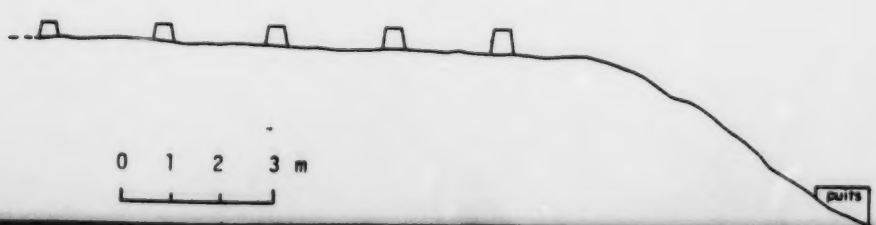

Cour de la maison Mailloux, arrondissement du Vieux-Québec, surveillance archéologique

par Gisèle Piédalue

Une surveillance archéologique a été menée à l'automne 1986 dans la cour de la maison Mailloux lors de l'installation d'un conduit pour le gaz naturel. Ce conduit était destiné à relier le système de chauffage du Café Lestoc (locataire actuel de la cour) au tuyau principal installé auparavant sous la rue St-Louis.

Un bref examen des sources historiques permet de constater que la maison Mailloux, sise à l'ouest de la cour, a été construite vers 1737 et qu'elle a connu plusieurs propriétaires et locataires avant d'être acquise par l'armée britannique en 1815 pour servir de "Commissariat House". Un plan dressé par Durnford en 1823 indique l'emplacement d'un certain nombre d'installations dans la cour: un entrepôt ou magasin (en ruines), un hangar à [bois], un hangar à charbon, une salle de lavage, des latrines et une fosse à poussière ("dust hole"). On note, par ailleurs, qu'un mur d'enceinte fermait la cour du côté de la rue St-Louis et qu'il se poursuivait vers le sud, entre la rue et l'entrepôt situé à l'arrière de la cour.

La tranchée excavée pour recevoir le conduit de gaz naturel traversait la cour du nord au sud et était localisée à 2,87 m de la façade est de la maison Mailloux. L'excavation occupait une largeur maximale de 66 cm et une profondeur maximale de 53 cm. Deux constructions ont été repérées dont une section du mur d'enceinte donnant sur la rue Saint-Louis et un muret appartenant peut-être à la fosse à poussière qui est adjacente au mur d'enceinte sur le plan de 1823. Entre ces deux vestiges, il y avait des indices d'un dépôt de matériel datant de la seconde moitié du XVIII^{e}

siècle (faïence, verre à bouteille, boulets de canon). Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été mis au jour dans la partie sud de la tranchée.

Recommandation

D'après les résultats de cette brève intervention, il est certain que la cour de la maison Mailloux recèle un potentiel archéologique significatif jusqu'alors insoupçonné. Une fouille stratigraphique contrôlée du secteur permettrait de découvrir les diverses traces d'occupation qui sont susceptibles de s'y retrouver.

Sources

Canada. Archives publiques.
Collection nationale des cartes et plans, D/350, Québec - 1823, "Plan of the Premises purchased by Government from John Hales Esq. now occupied by the Commissariat Department", Durnford, 1823.

Cloutier, Johanne
1983
"La maison Mailloux", rapport préliminaire, Environnement Canada - Parcs, Québec.

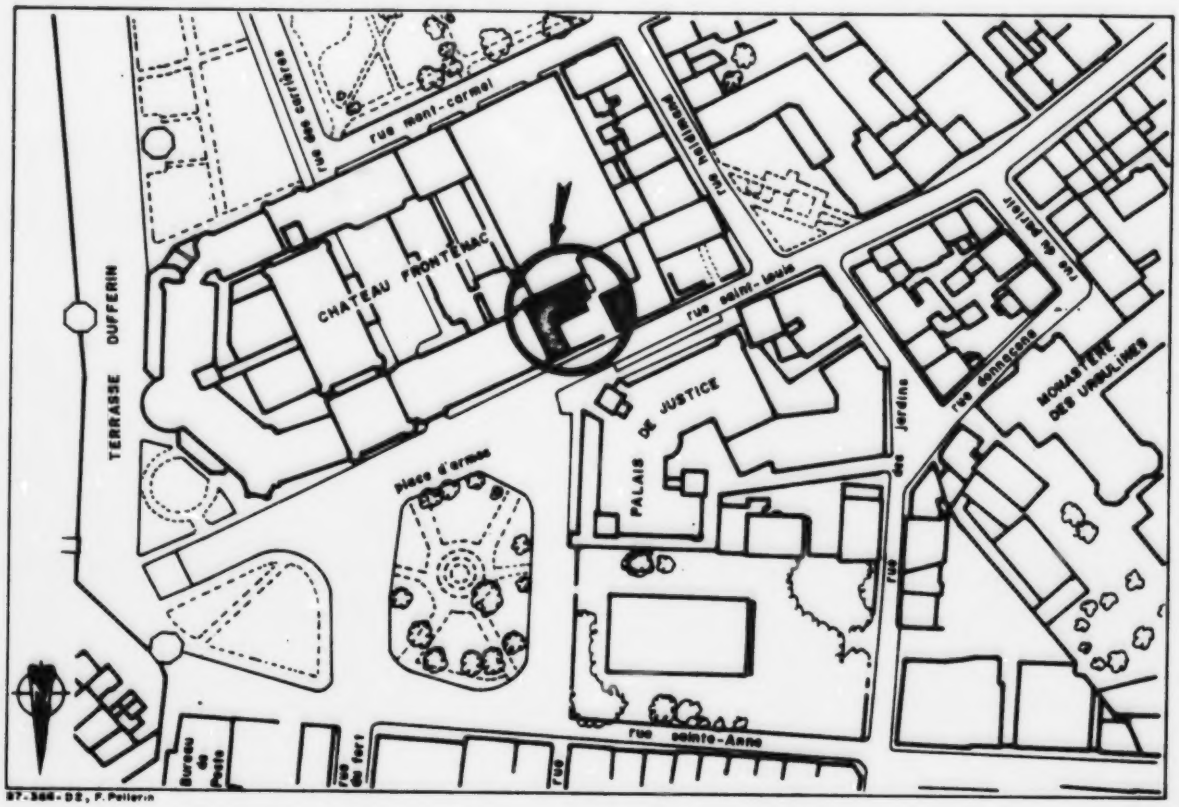

87-366-DS, P. Pellerin

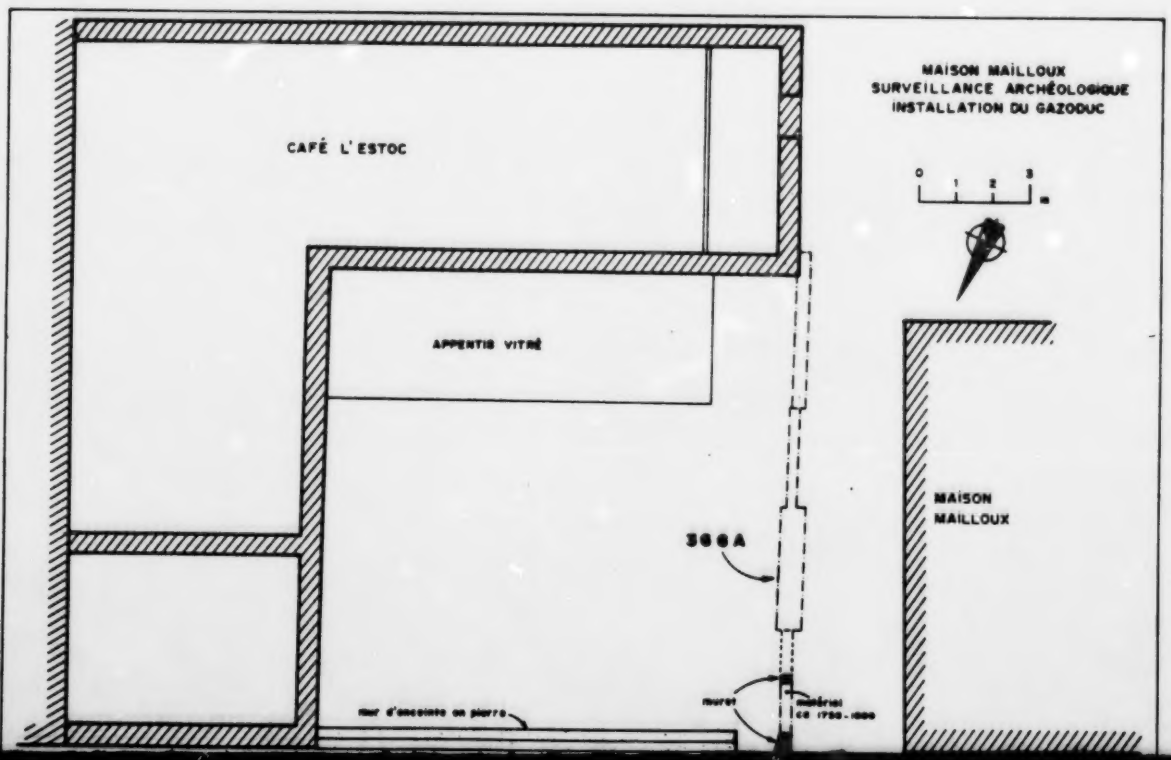

Surveillance archéologique au parc historique national Cartier-Brébeuf

par Pierre Drouin

Localisation du site

Parc historique national Cartier-Brébeuf, Québec

Type d'intervention

Sondages de vérification préalables à une intervention mécanique et surveillance archéologique durant les travaux.

Circonstances de l'intervention

L'intervention archéologique a été nécessitée par la réalisation d'un projet de reconstitution de village amérindien (palissage et longue maison iroquoienne) dans le secteur sud-ouest du Parc. Des fouilles antérieures (Kidd, 1977; Rick, 1977; Moussette, 1977) n'avaient révélé l'existence d'aucune construction ancienne à cet endroit et suggéraient même que le site avait été fortement bouleversé à la fin du 19e siècle et au 20e siècle. Il apparaissait par conséquent peu probable que les travaux proposés altèrent de façon significative des vestiges archéologiques importants et reliés à la thématique d'interprétation du Parc. La tranchée d'une largeur de 0.6 m environ était de forme oblongue et s'étendait sur une longueur de 67 m nord-sud par 33,0 m est-ouest environ. Les travaux ont été effectués entre le 17 septembre et le 31 octobre 1986.

PARCS CANADA - RÉGION DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE
3, rue Buade
C.P. 6060
Haute-Ville, Québec
G1R 4V7

Mandat

Le mandat confié à l'archéologue chargé du projet peut se définir comme suit: 1) effectuer une évaluation des impacts possibles des travaux sur le terrain; 2) s'assurer de la présence réelle de vestiges dans la zone touchée par la tranchée et en effectuer le relevé; 3) si nécessaire, suggérer les alternatives visant à assurer la préservation des vestiges mis au jour; 4) rédiger un rapport succinct de l'intervention.

Une série de moyens ont été mis en oeuvre pour assurer l'exécution de ce mandat. La documentation historique et archéologique existante a d'abord été consultée de façon à déterminer le potentiel réel du site. Des sondages archéologiques de 1,00 m de côté ont ensuite été réalisés en huit endroit le long du parcours réel de la tranchée, et ce, préalablement aux travaux. Les vestiges mis au jour ont été dégagés et relevés. Enfin, il y a eu surveillance durant les excavations mécaniques.

Vestiges mis au jour et interprétation

L'intervention archéologique effectuée dans le cadre des travaux susmentionnés a permis de mettre au jour les vestiges en briques rouges d'un bâtiment identifié comme un four pour sécher la brique verte construit au milieu du 19e siècle. Les vestiges ont d'abord été localisés dans le sondage de vérification effectué dans la partie nord-est de l'emplacement choisi pour la palissade. Ils ont ensuite été dégagés sur une longueur d'environ 10 à 15 m à l'intérieur de la tranchée. Il ne restait qu'une seule assise de brique, celle-ci reposant sur une couche de limon dont la partie supérieure était teintée de la même couleur que la brique. Les données historiques, l'orientation des briques et l'emplacement des vestiges permettent de mieux définir

les limites et l'orientation du bâtiment. Les artefacts et la documentation historique suggèrent un abandon récent du bâtiment. En outre, l'absence de toute trace d'activité antérieure à ce bâtiment dans le secteur semble confirmer l'hypothèse avancée par d'autres auteurs, hypothèse selon laquelle tout le sol de surface aurait été enlevé au moment de l'établissement de la briqueterie Rochette à la fin du 19e siècle . Cette opération aurait eu pour but de permettre l'utilisation de l'argile sous-jacente dans la fabrication des briques (Moussette, 1977; Bédard, 1983).

A l'exception de deux piquets de bois plantés en terre à l'extrémité nord de la tranchée de la palissade, aucun autre élément structural n'a été identifié au cours de l'intervention. Comme la stratification originale a été bouleversée, il n'est pas possible de déterminer la période à laquelle ces poteaux ont pu être installés. Il faut en effet mentionner que, sauf à l'endroit où le vestige en briques a été localisée, le sol porte des traces évidentes de remaniements récents. Ceux-ci peuvent être reliés à l'aménagement du Parc, au creusage et au remplissage de la tranchée dans laquelle la rivière Lairet a été localisée à la fin des années soixante ou au remplissage du terrain antérieurement à l'acquisition des lots pour la création du parc historique national Cartier-Brébeuf.

Suite à l'intervention effectuée, et malgré la présence de vestiges dans le secteur sud-ouest, il a été décidé de maintenir le tracé de la palissade à l'endroit prévu. Cette décision a été prise à cause de la possibilité de mettre au jour d'autres ouvrages anciens dans l'aire adjacente et à cause de l'état du vestige qui rendait impossible la mise en valeur in situ.

Références

Bédard, Michel
1983
"Inventaire des activités humaines sur le territoire du parc Cartier-Brébeuf du XVII^{e} siècle au XX^{e} siècle", manuscrit classé, Histoire et archéologie, Parcs Canada, région du Québec.

Kidd, Kenneth
1977
"Fouilles au parc Cartier-Brébeuf", Québec, 1959, History and Archaeology / Histoire et archéologie, 10, p. 137-205, Ottawa.

Moussette, Marcel
1977
"Archéologie de sauvetage au parc Cartier-Brébeuf", la ville de Québec: juillet-août 1969, History and Archaeology / Histoire et archéologie, 10, p. 225-244, Ottawa.

Rick, John
1977
"Fouilles au parc Cartier-Brébeuf", Québec, 1962, History and Archaeology / Histoire et archéologie, 10, p. 207-223, Ottawa.

PARC CARTIER BRÉBEUF

Surveillance archéologique 1986

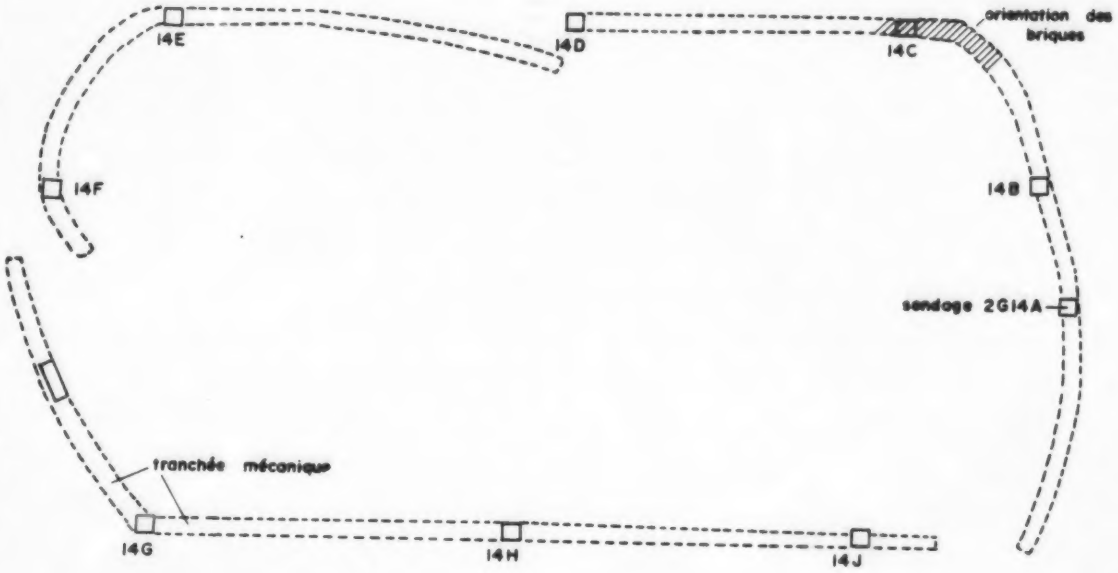

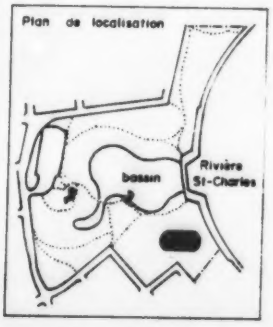

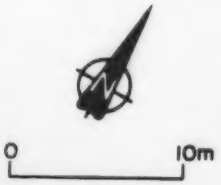

Vestiges mis au jour dans le secteur sud-est dans l'aire affectée par les travaux.

Relevé archéologique au bastion Prince-de-Galles (Citadelle de Québec)

par Roxane Renaud

Localisation du site et nature de l'intervention

Le bastion Prince-de-Galles est situé au point le plus élevé du cap Diamant, à l'extrémité sud-ouest de la Citadelle de Québec. A la demande du ministère de la Défense Nationale en juillet 1986, les archéologues de Parcs se sont rendus sur les lieux afin de prendre connaissance des vestiges dégagés lors de la réfection de l'ouvrage.

Résultats

Suite à un bref examen de la situation, il y a été décidé d'entreprendre un relevé photographique et architectural complet des éléments temporairement exposés pour les ajouter au relevé général des fortifications de la ville. Les vestiges observés concernent surtout le parement intérieur du revêtement extérieur du parapet du flanc et de la face gauche y compris embrasures et contreforts. Une partie de la face droite du bastion et une poterne ainsi qu'une partie du revêtement intérieure du parapet ont également été relevées au niveau de la face droite du bastion.

Recommandations

La Citadelle de Québec est reconnue comme lieu de grande valeur historique et son potentiel archéologique a été vérifié à plusieurs reprises. Aussi est-il essentiel que des interventions archéologiques adéquates soient assurés lors de futurs travaux d'excavation.

Références

1 Renaud, Roxane, La redoute du cap Diamant et les latrines de la prison militaire, Citadelle de Québec, Bulletin de recherches #242, janvier 1986, Parcs Canada, Québec.

2 Renaud, Roxane, Résultats de la surveillance archéologique des travaux de stabilisation du bastion Mann à la Citadelle de Québec en 1984. Manuscrit dactylographié, 1985, Parcs Canada, Québec.

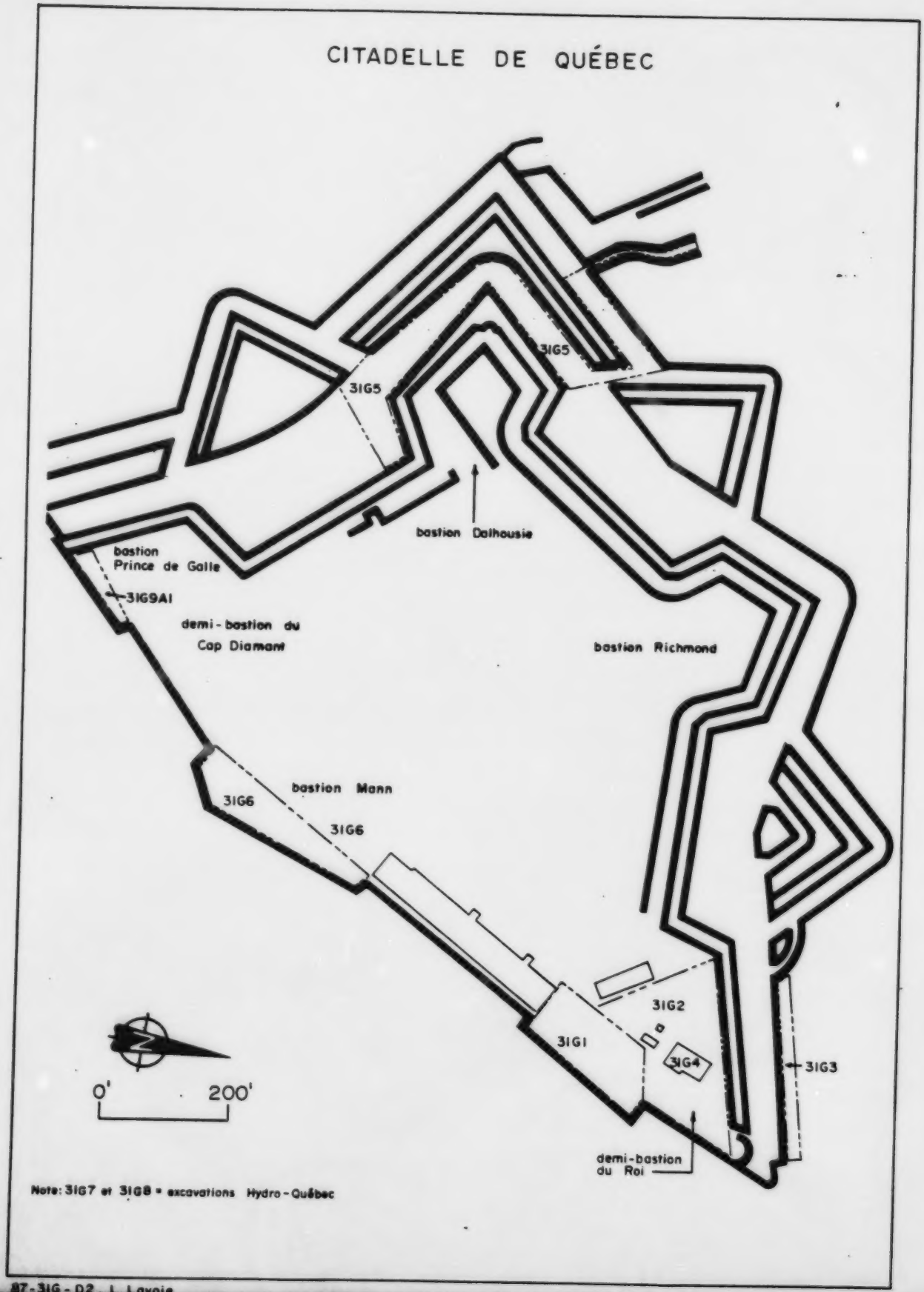

87-3IG-D2, L. Lavoie

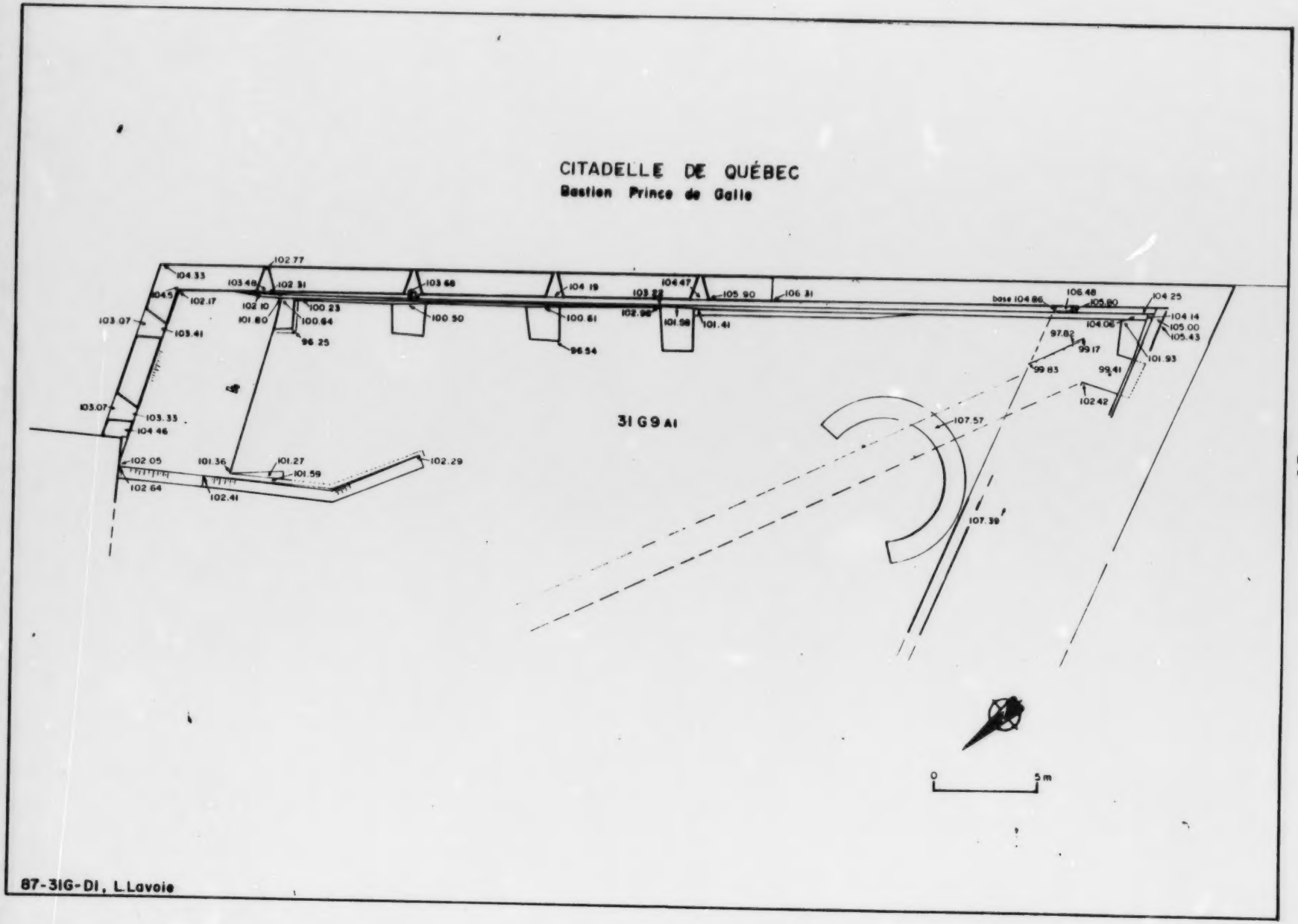
CITADELLE DE QUÉBEC
Bastion Prince de Galle
31 G 9 A1
0
5m
87-31G-D1, L.Lavoie